



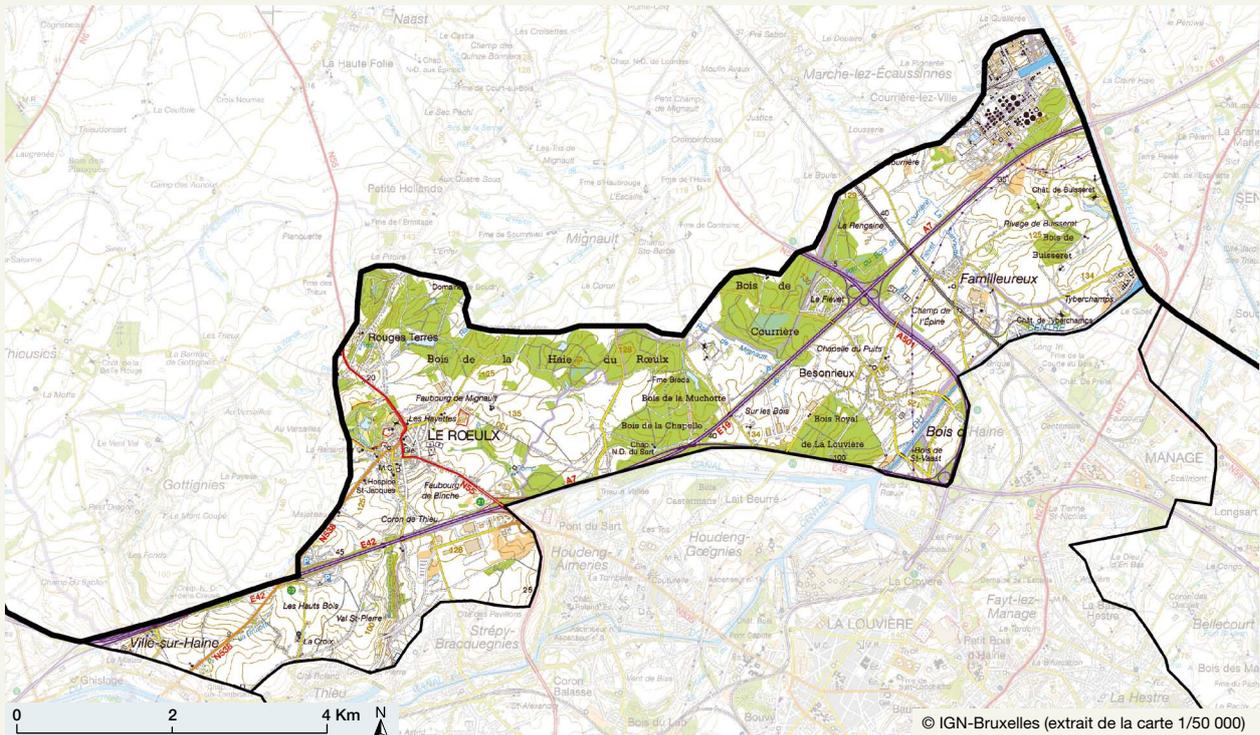
Campagne boisée du Roeulx



Superficie totale de l'aire (ha)^A	3 525
Superficie agricole (ha)	1 697
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	754
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	610
Nombre d'habitants^B	8 926

^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2008).



© IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000)

L'aire de la Campagne boisée du Roeulx présente, dans sa moitié est, des paysages cloisonnés par les boisements et les cordons boisés liés aux infrastructures et, dans sa moitié ouest, des paysages plus ouverts et agricoles. Les nombreuses infrastructures de transport s'accompagnent d'une activité industrielle (chimique et logistique) importante qui est cependant relativement discrète dans les vues lointaines. Trois entités bâties ont des caractéristiques bien définies : la petite ville du Roeulx, la localité plus ouvrière de Besonriex et le village de Familleureux qui associe ambiance rurale et quartier de gare. Les quartiers résidentiels se servent du couvert boisé comme d'un écrin.



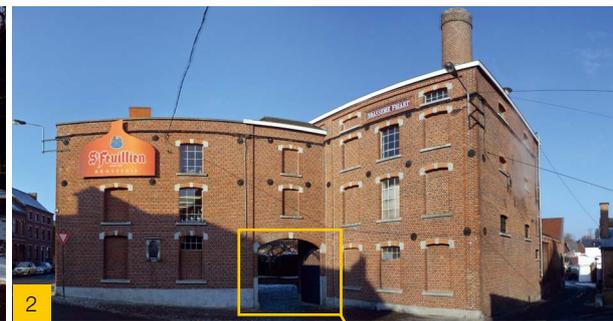
Le relief de l'aire de la Campagne boisée du Roeux présente des **ONDULATIONS DOUCES** liées à un réseau hydrographique discret pour une altitude variant de 75 mètres au sud-ouest à 145 mètres au nord. La ligne de crête séparant le bassin de la Senne de celui de la Haine, orientée est-ouest, est peu marquée (altitude de 129 mètres). Le bombement qui s'étend de Gottignies à Mignault au nord du Roeux est plus perceptible.

Localement, le relief a subi divers remaniements avec la construction de plusieurs **INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**. Le nouveau canal du Centre, avec l'ascenseur de Strépy-Thieu, et le canal Bruxelles – Charleroi limitent l'aire. Les autoroutes E42, E19 et A501 et la voie ferrée Braine-le-Comte – Charleroi-sud constituent des caractéristiques fondamentales. Ces infrastructures scindent le territoire en une série de cellules dans lesquelles les vues sont limitées. Les **NOMBREUX BOISEMENTS**, majoritairement feuillus, et les cordons boisés qui accompagnent très souvent les infrastructures de transport renforcent cette impression de barrières visuelles. Les vues longues, tant au sein de l'aire que depuis les aires voisines, sont donc fortement limitées. C'est souvent par le bruit que l'on perçoit la présence de l'autoroute tandis que les canaux se voient surtout depuis les voies lentes qui les bordent ou depuis les ponts qui les surplombent.

L'**AGRICULTURE** est bien présente, particulièrement dans la moitié ouest de l'aire où les labours dominent légèrement. Dans l'est, en raison du cloisonnement du paysage, la fonction agricole, partagée entre labours et herbages, semble occuper plus d'espace qu'en réalité.

Le **TISSU BÂTI** est la caractéristique la moins homogène de l'aire et se concentre au nord de l'autoroute E42. A l'ouest, la ville du Roeux, anciennement ceinte de remparts, présente un centre urbain ancien à l'habitat jointif, d'où partent des extensions bâties (faubourgs) suivant les axes de communication. Le tissu se distend au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre. Le château du Roeux et son parc, englobant les restes de l'Abbaye de Saint-Feuillien, font la jonction entre les faubourgs et un quartier de villas installé sur les hauteurs, au nord, dans un cadre forestier. Au centre de l'aire, la localité de Besonrieux est constituée de séquences d'alignement de maisons urbaines ou ouvrières, entrecoupées de maisons isolées d'âge et de forme variés. La localité de Familleux, à l'est, comporte plusieurs quartiers bien définis : le centre villageois aéré autour de la place, l'extension linéaire du quartier de la gare au sud et la cité sociale jouxtant le centre au nord. Des quartiers résidentiels sont installés au sein des boisements ou en lisière.

La place de l'**INDUSTRIE** est substantielle. Profitant du réseau de communication important, l'activité logistique identifiable par ses terrains d'entrepôt et ses bâtiments imposants est en expansion. Du fait du fractionnement de l'espace au sein de l'aire, elle est cependant peu visible de loin. Seules les vues courtes la découvrent aux regards. L'impact visuel des cheminées et des bâtiments hauts de la zone d'activité industrielle de Feluy au nord-est est plus prégnant. Les zones réservées aux PME et commerces de Besonrieux et du Roeux sont quant à elles typiques des développements économiques en entrée de ville. L'ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu, localisé à la marge sud de l'aire, constitue un point de repère fort pour les aires environnantes.



Il faut marcher dans le centre du Roeulx pour apprécier la richesse du patrimoine bâti. Les échappées visuelles par l'ouverture d'un portail ou d'une grille invitent à la découverte comme dans le cas du château du Roeulx (1) et de son parc, de la Brasserie Friart (2) ou de l'ancienne ferme de l'hospice Saint-Jacques (3), occupée par le CPAS.



La teinte brun-orangé de la brique caractérise le tissu bâti du Roeulx dans le centre (ci-dessus, à gauche, la Grand-Place et à droite le square Léon Mabille) et ses extensions. Des petites maisons rurales basses alternent avec des constructions pavillonnaires le long des artères de sortie de la ville (ci-contre, la chaussée de Soignies).





La succession de séquences de maisons mitoyennes, souvent modestes, construites à front de voirie constitue la caractéristique principale de la localité de Besonrieux. La place Godefroid (ci-dessous, à droite) a été récemment réaménagée.



Ci-dessous, les trois visages de Familleureux : la cité sociale au nord (1 à 3), le cœur historique rural (4) avec l'église et le château (au centre) et le quartier de la gare au sud (5). Ce dernier est un exemple typique de revitalisation urbaine.

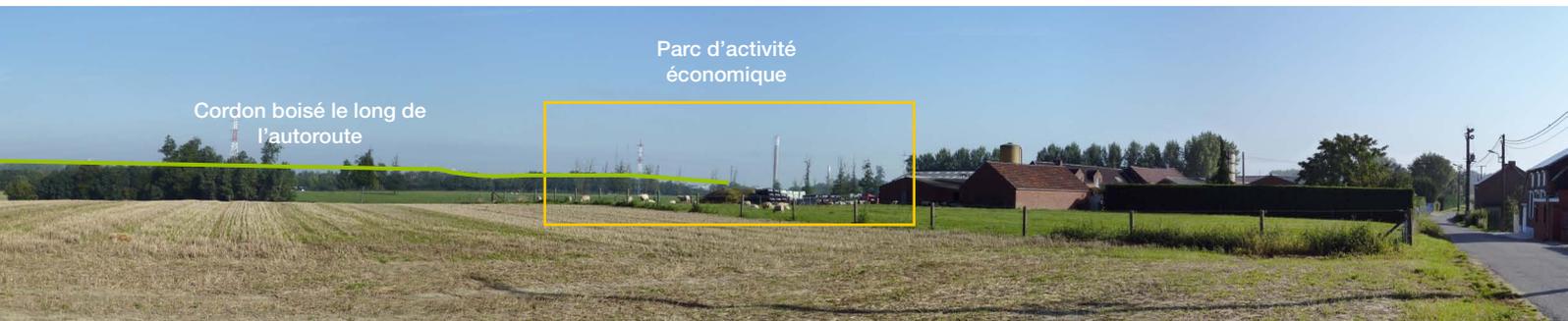


Source : Plan de secteur (2011), SPW-DGO4.





Les bois et leurs lisières sont mités par une urbanisation pavillonnaire. Ci-contre, le quartier dit « Le Fiévet » est implanté dans le bois de Courrière. Il constitue un véritable îlot verdoyant à l'écart visuel des voies de transport et des activités économiques.



Cordon boisé le long de l'autoroute

Parc d'activité économique

La vue lointaine présentée ci-dessus est l'une des rares qui soit permise dans l'aire, celle-ci se caractérisant généralement par un fractionnement de l'espace en cellules.



L'impact paysager de l'activité logistique (ci-dessus et ci-contre, le zoning de Garocentre) est ainsi limité à des vues proches au sein de chaque cellule.



Les canaux, bordés de bâtiments industriels, s'appréhendent depuis les voies lentes ou les ponts qui les surplombent. Ci-contre, le canal Charleroi – Bruxelles.



Enjeux

- Le cadre boisé, particulièrement attirant pour l'aire de la Campagne du Roeulx, connaît, depuis plusieurs décennies, un mitage par le développement résidentiel de type pavillonnaire (au sein des bois ou en lisière). Les boisements accompagnant les infrastructures autoroutières permettent souvent de diminuer la prégnance visuelle des zones d'activité économique, industrielles ou logistiques.
- Les grandes étendues de terres agricoles sont très présentes au sein de l'ensemble paysager. Le développement continu de l'urbanisation résidentielle ou industrielle diminue petit à petit la prégnance de l'espace agricole sur le paysage. L'ouest de l'aire est concerné par cet enjeu (voir les enjeux globaux, pages 282 et 283).
- Le bâti du Roeulx a gardé une compacité au départ des anciens remparts, à l'exception de quelques faubourgs s'étalant le long des voiries d'accès.
- Le centre de Familleureux présente un cadre préservé – espace ouvert et vert avec un patrimoine ancien (église, château) – dégageant une ambiance « rurale ».

Objectifs paysagers

1. Limiter le mitage des zones forestières en lisière et au sein de celles-ci.	GESTION
2. Préserver du mitage les zones agricoles.	GESTION
3. Limiter l'impact visuel des activités économiques, industrielles ou logistiques en profitant de cadre boisé.	GESTION-AMÉNAGEMENT
4. Respecter les caractéristiques paysagères, urbanistiques et architecturales du centre de Familleureux et les mettre en valeur.	PROTECTION-GESTION

Pistes d'action

- Dans les nouveaux développements résidentiels jouxtant les zones forestières, favoriser la plantation d'essences en lien avec les essences présentes dans les massifs environnants, de manière à assurer une continuité visuelle et conserver une densité boisée suffisante.
- Mettre en œuvre des outils urbanistiques permettant de positionner les nouveaux développements résidentiels au cœur des noyaux villageois.
- Continuer à utiliser les infrastructures et les plantations pour fondre les activités économiques, industrielles ou logistiques dans le paysage boisé.
- Mettre en œuvre des outils urbanistiques permettant de préserver le centre de Familleureux.
- Voir les enjeux globaux pour les pistes d'action concernant la préservation des terres agricoles.